verain. Il eut pour successeur son fils Phylas, mis à mort par Hercule.

DRYOSCOPE s. m. (dri-o-sko-pe — du gr. *drus, druos*, chêne; *skopeô*, j'examine). Ornith. Genre d'oiseaux, formé aux dépens des pies-grièches.

DRYOSPIZE s. f. (dri-o-spi-ze — du gr. *drus, druos*, chêne; *spiza*, pinson). Ornith. Genre de passereaux, formé aux dépens des fringilles et ayant pour type le tarin.

DRYOTOME s. m. (dri-o-to-me — du gr. *drus, druos*, chêne; *tomê*, section). Ornith. Syn. de PIC.

DRYPÈTE s. m. (dri-pè-te — du gr. *drupetês*, olive verte). Bot. Genre d'arbres ou d'arbrisseaux, de la famille des euphorbiacées, qui habite les Antilles : *Le* DRYPÈTE *blanc fournit le bois, si estimé des charpentiers, connu sous le nom de* bois côtelette, *à cause des côtes longitudinales qui se développent sur son tronc.*

DRYPIDE s. f. (dri-pi-de — du gr. *druptô*, je déchire). Bot. Genre de plantes, de la famille des caryophyllées, dont l'espèce type croît dans le midi de l'Europe et le nord de l'Afrique.

DRYPIDÉ, ÉE adj. (dri-pi-dé — rad. *drypide*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre drypide.

— s. f. pl. Tribu de plantes, de la famille des caryophyllées, ayant pour type le genre drypide.

DRYPTE s. f. (dri-pte — du gr. *druptô*, je déchire). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des carabiques.

DRYPTÉLYTRE s. f. (dri-pté-li-tre — du gr. *druptô*, je déchire; *elutron*, élytre). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la tribu des lampyres ou vers luisants, qui habite l'Amérique.

DRYPTITE adj. (dri-pti-te — rad. *drypte*). Entom. Qui ressemble ou se rapporte au genre drypte.

— s. m. pl. Groupe d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des carabiques, ayant pour type le genre drypte.

DRYPTOCÉPHALE s. m. (dri-pto-sé-fa-le — du gr. *druptô*, je déchire; *kephalê*, tête). Entom. Genre d'insectes hémiptères, voisin des pentatomes.

DRYPTODON s. m. (dri-pto-don — du gr. *druptô*, je déchire; *odous*, dent). Bot. Genre de mousses, ayant les dents du péristome bifides, et comprenant quinze espèces, presque toutes européennes.

DRYPTOPÉTALE s. m. (dri-pto-pé-ta-le — du gr. *druptô*, je déchire, et de *pétale*). Bot. Genre de plantes, de la famille des rhizophorées, comprenant un arbre ou un arbrisseau qui croît au Népaul.

DRYUDELLE s. f. (dri-u-dè-le). Entom. Genre d'insectes hyménoptères, de la section des porte-aiguillon.

DRYXO s. m. (dri-kso — du gr. *druchos*, carène, vaisseau, par allus. à la forme). Entom. Genre d'insectes diptères, de la tribu des mouches, comprenant une seule espèce, qui habite l'île de Sumatra.

DRZEWIECKI (Joseph), homme politique et patriote polonais, né en Volhynie en 1772, mort en 1857. La maison de son père était une de celles où s'était le mieux conservée l'ancienne hospitalité polonaise. Le jeune Drzewiecki termina brillamment ses études à Krzemienietz. Peu de temps après, en 1792, à l'Assemblée nationale de Krzemienietz, où son père était président de la diète, il conquit par son éloquence chaleureuse tous les suffrages et fut, à l'âge de vingt ans, élu député à l'unanimité. Lorsque l'insurrection nationale eut été écrasée (1794), Drzewiecki s'enrôla dans les légions polonaises qui passèrent au service de la République française, fit les campagnes d'Italie et de Naples, et donna sa démission lorsque, la Toscane ayant été érigée en royaume d'Etrurie (1801), on voulut faire des légions polonaises la cavalerie de ce nouveau royaume. Drzewiecki retourna alors dans son pays natal, et employa ses loisirs à des travaux littéraires. Il a laissé des *Mémoires*, remarquables par l'élégance du style et par la profondeur des aperçus, qui ont été publiés dans l'*Athenæum* de Kraszewski. — Son fils, Charles DRZEWIECKI, a beaucoup voyagé en Orient et s'est fait avantageusement connaître comme dramaturge. Ses principaux ouvrages sont : *Restauration*, comédie (Wilna, 1842); *Des contrats*, drame (Wilna, 1842); la *Pantoufle*, comédie (1854), et *Jérémie Wisniowiecki* (Leipzig, 1852), drame qui est un véritable chef-d'œuvre.

DRZEWINSKI (Félix), minéralogiste polonais, né vers la fin du siècle dernier. Après avoir terminé ses études scientifiques à l'université de Wilna, il fut envoyé, en 1817, à l'étranger, aux frais de cette université, afin de se perfectionner dans la physique, et, à son retour, fut nommé professeur de cette science. Lorsque, en 1832, une Faculté de médecine eut été créée à Wilna, il fut appelé à la chaire de physique, qu'il occupa jusqu'en 1841. On a de lui : *Principes de minéralogie d'après Werner* (Wilna, 1816); *Cours de physique expérimentale* (Wilna, 1823); *Des météores et des causes qui peuvent les produire* (1825), et plusieurs *Traités élémentaires et gradués de physique*.

DSEREN s. m. (dsé-rènn — de l'ar. *tseyran*, nom de l'animal). Mamm. Nom tartare et mongol de l'antilope persane, que les Orientaux appellent aussi *ahu*.

DSIGOKF, partie de l'enfer où, selon les croyances japonaises, les âmes des méchants expient leurs fautes jusqu'à ce qu'elles reviennent sur la terre animer le corps des animaux immondes, pour aller ensuite et successivement habiter celui d'animaux plus nobles, afin de rentrer, après complète épuration, dans les corps humains.

DSILAN s. m. (dsi-lan). Bot. Nom donné par les Tartares à l'iris de la Sibérie.

DSISOO, divinité japonaise, à la garde de laquelle sont confiés les grands chemins, et qui est également chargée de protéger les voyageurs. Elle a de nombreuses statues érigées sur les grandes routes, et les voyageurs l'invoquent en allumant des lampes devant ces statues.

DU art. m. sing. contracté (v. l'étym. à la partie encycl.). De le; se met devant les mots qui commencent par une consonne ou un *h* aspiré : *A la sortie* DU *bois. Les richesses* DU *Pérou. Le capitaine* DU *navire. Le fruit* DU *pommier. Le vin* DU *Mâconnais. L'odorat est l'avant-coureur* DU *goût.* (Bern. de St-P.) *Les femmes sont la plus belle moitié* DU *monde.* (J.-J. Rouss.) *On n'a rien à craindre* DU *temps, quand on peut être rajeuni par la gloire.*

> Quelquefois *du* bon or je sépare le faux.
> BOILEAU.

> Le marbre est l'ornement *du* foyer qu'il surmonte.
> DELILLE.

> Et l'on déshonore sa plume
> En la trempant dans *du* poison.
> FLORIAN.

— Se met devant les substantifs masculins employés dans un sens indéterminé qui ne demanderait pas l'article : *Manger* DU *pain. Boire* DU *vin. Dire* DU *mal de quelqu'un. Comme la peau de l'âne est très-dure et très-élastique, on en fait* DU *gros parchemin.* (Buff.) *En vain la crainte de la honte et du châtiment empêche de faire* DU *mal.* (J.-J. Rouss.)

— Dans le : DU *temps des croisades.*

— V. DE pour les autres emplois de l'article *du*, cette formation répondant toujours à *de le*, quel que soit le sens de la préposition.

— **Encycl.** Linguist. Ce mot vient du vieux français *del*, que l'on trouve avec le même sens dans nos vieux auteurs :

> A la grant feste Saint-Martin *del* péril.
> (*Chanson de Roland.*)

> Et *del* mostier tous les huis desferma.
> (*Roncevaux.*)

La prononciation de *del* s'est assourdie et ce mot a subi une transformation analogue à celle qu'ont éprouvée tant d'autres mots autrefois terminés par *l*, et qui, dans la suite, ont perdu leur consonne finale. Ainsi *del* est devenu, selon les temps et selon les pays, *deu, do, dou, du*. La dernière forme est la seule que nous ayons conservée :

> Enz en l'aube *deu* cler matin,
> Virent Franceis et Peitevin
> Que cil s'en erent devalé.
> (*Chron. des ducs de Normandie.*)

> Je n'ai de quoi *do* pain avoir.
> RUTEBEUF.

> Qu'à tous les biens *dou* mont doie faillir.
> COUCI.

Le vieux français *del* vient du latin *de illo*. « Tout en accordant, dit Max Müller, que la perte des désinences latines fut le résultat d'une prononciation plus négligée, et que le signe moderne du génitif français, *du*, est une corruption naturelle du latin *de illo*, cependant le choix de *de* au lieu de tout autre mot, pour exprimer le génitif, et le choix de *illo* au lieu de tout autre pronom, pour exprimer l'article, sembleraient prouver que l'homme a agi librement dans la formation du langage; mais cela n'est pas : aucun individu n'aurait pu se mettre, de propos délibéré, à abolir le vieux génitif latin pour le remplacer par la périphrase *de illo*. Il fallait que l'inconvénient de n'avoir aucun signe distinctif pour le génitif se fît sentir au peuple qui parlait un dialecte latin vulgaire. Il fallait que le même peuple eût déjà employé la préposition *de* en perdant complétement de vue sa signification originale d'adverbe de lieu. Nous voyons dans Horace, par exemple, *una de multis*, une sur beaucoup. Il fallait encore que le même peuple eût senti le besoin d'un article, et employé déjà *ille* dans une foule de locutions où ce mot semblait avoir perdu sa force primitive comme pronom. La réunion de toutes ces conditions était nécessaire avant qu'un individu, et après lui un autre, et ensuite des centaines, des milliers et des millions d'hommes pussent employer *de illo* comme signe du génitif, et le changer en *dello*, *del* pour l'italien et l'espagnol, et en *du* pour le français. »

DÛ, DUE part. passé du v. Devoir : *L'argent qui m'est* DÛ. *Ces honneurs vous sont bien* DUS. *La gloire n'est* DUE *qu'à un cœur qui sait souffrir la peine et fouler aux pieds les plaisirs.* (Fén.) *Refuser au mérite les applaudissements qui lui sont* DUS *est une espèce d'injustice.* (Christine de Suède.) *Cuvier a remarqué que c'est aux fossiles qu'est* DUE *la naissance de la théorie de la terre.* (L. Figuier.) *La mauvaise santé des femmes est* DUE, *en grande partie, à leur éducation.* (Mme Romieu.) *Les rois, comme les femmes, croient que tout leur est* DÛ. (Balz.) *Toute invention est* DUE *à une idée juste.* (E. de Gir.)

> Pour la dernière fois, perfide, tu m'as vue,
> Et tu vas rencontrer la peine qui t'est *due*.
> RACINE.

— Pratiq. *Jusqu'à due concurrence*, Jusqu'à concurrence de la somme, de la quantité dont il s'agit. ‖ *En bonne et due forme*, Selon les formes voulues, légales : *Dès le même jour, le contrat de donation me fut livré* EN BONNE ET DUE FORME. (Le Sage.)

— s. m. Ce qui est dû : *Je ne vous demande que mon* DÛ. *Si grands sont notre orgueil et notre faiblesse, que nous regardons le bonheur comme notre* DÛ, *et le malheur comme une injustice.* (Mme de Blessington.)

— Par ext. Devoir, ce à quoi l'on est obligé : *Faire le* DÛ *de sa charge. Pour le* DÛ *de ma conscience.* (Acad.) *Monsieur le commissaire, faites le* DÛ *de votre charge.* (Dancourt.)

— Rem. L'accent circonflexe qu'on met sur ce participe pour le distinguer de l'article contracté, et parce qu'il s'écrivait autrefois *deu*, disparaît au féminin et au pluriel.

Dû est toujours invariable, bien qu'il soit précédé d'un complément direct, lorsqu'il y a un infinitif de sous-entendu après lui, parce qu'alors le complément appartient à cet infinitif : *J'ai pris toutes les précautions que j'ai* DÛ, sous-entendu *prendre*.

— **Antonyme**. Indu.

DUA s. m. (du-a). Mamm. Nom du chameau chez diverses hordes de Tartares.

DUABANGA s. m. (du-a-ban-ga). Bot. Genre d'arbres, de la famille des salicariées, qui habite l'Inde.

DUACUM, nom latin de DOUAI.

DUALISÉ, ÉE adj. (du-a-li-zé — du lat. *dualis*, de deux). Phil. soc. Se dit d'un mode d'essor passionnel à double jeu : *Les intrigues de culture, soins des bestiaux et des volailles, redoublent d'intensité par alliage aux intrigues de préparation culinaire; de là naissent les séries* DUALISÉES, *se stimulant l'une par l'autre.* (Fourier.)

DUALISME s. m. (du-a-li-sme — du lat. *dualis*, de deux). Philos. Caractère de tout système philosophique ou cosmogonique qui admet deux principes, la matière et l'esprit, en les supposant coéternels : *Et l'on vit ce Titan de la philosophie entreprendre de renverser l'éternel* DUALISME *par le* DUALISME *même.* (Proudh.) ‖ Doctrine qui admet dans l'univers deux principes actifs, deux dieux, deux êtres indépendants et non créés, le génie du bien et celui du mal, en lutte perpétuelle l'un avec l'autre. ‖ Coexistence de deux principes opposés : *Qu'est-ce qu'une âme? Qu'est-ce qu'un corps? Je défie d'échapper à ce* DUALISME. (Proudh.)

— Chim. Théorie qui suppose que tout composé a une disposition moléculaire semblable à celle des sels, qui sont des composés binaires.

— **Antonyme**. Monothéisme.

— **Encycl.** On appelle ainsi non pas un système, mais une théorie générale du monde qui se retrouve dans un très-grand nombre de systèmes philosophiques. Le *dualisme*, quoique absolument discrédité aujourd'hui, occupe une place immense dans l'histoire de l'esprit humain; il correspond non pas à telle ou telle école de philosophie, mais à un état, à une phase de la pensée et de la civilisation générale.

Le mot *dualisme* est un des plus clairs de la langue philosophique : il exprime nettement cette idée que l'univers dépend de *deux* principes, ordinairement considérés l'un comme principe du *bien*, l'autre comme principe du *mal*. Toutefois, les formes dans lesquelles le *dualisme* s'est exprimé ont varié avec le temps et avec les pays. On peut compter trois grandes périodes dans l'histoire du *dualisme* : période orientale, période grecque, période chrétienne. C'est dans le moyen âge qu'il disparaît définitivement et de la théologie et de la philosophie.

— I. *Période orientale*. A l'époque où les deux grands rameaux de la race aryenne se séparaient dans le centre de l'Asie, l'un allant s'établir dans la grande péninsule de l'Inde, l'autre, au contraire, allant à l'Occident se fixer dans la région plus âpre et plus salubre de l'Iran, nous voyons se diviser avec eux les deux grands courants de la pensée humaine, le *panthéisme* et le *dualisme*, qui étaient restés jusqu'alors mêlés et confondus. Les hymnes du Rig-Véda, par exemple, malgré le souffle déjà panthéiste qui les anime, portent des traces non équivoques de *dualisme*, ne fût-ce que cette distinction si profondément tracée entre les bons et les mauvais génies, entre les *dévas* et les *asouras*, entre les *aryas* et les *rakchasas*, etc. Après la séparation des rameaux zend et indou, nous voyons fleurir le panthéisme le plus luxuriant dans le brahmanisme et le bouddhisme, tandis que les Perses inclinent de plus en plus au *dualisme* proprement dit. Le Zend-Avesta est la Bible du *dualisme*, et le système de Zoroastre passe pour l'expression parfaite du *dualisme* le plus pur. Il y a ici quelque confusion : Ormuzd et Ahrimane représentent, sans doute, le génie du bien et le génie du mal (symboliquement la *lumière* et les *ténèbres*). Ils sont bien considérés comme les chefs de deux humanités et comme les auteurs de deux mondes, de deux natures contraires; mais d'abord il faut se souvenir que les destinées de l'univers se déroulent en quatre âges : le premier où Ormuzd règne seul, le second où le bien et le mal sont en lutte, le troisième où Ahrimane semble l'emporter, le quatrième enfin où Ormuzd écrase définitivement le mauvais génie, ou, pour mieux dire, le convertit et le ramène au bien, repentant et régénéré. Ensuite, et ceci est plus significatif encore, au-dessus d'Ormuzd et d'Ahrimane, Zoroastre place un principe premier, le seul qui soit le vrai principe suprême du monde, Zervane Akérène (le Temps sans bornes), créateur d'Ahrimane et même d'Ormuzd. Ainsi le *dualisme* mazdéen ne va pas jusqu'à scinder éternellement l'univers en deux univers, Dieu en deux principes, l'humanité en deux races; il n'admet qu'une dualité temporaire de principes et de phénomènes, qui doit finir par se résoudre en une définitive unité. Le *dualisme* grossier et radical n'était admis chez les anciens Perses, dans tout ce qu'il a d'illogique et d'antiphilosophique, que par une secte peu intelligente et peu nombreuse, celle des magusiens (prétendus disciples des Mages). Il faut cependant ajouter que chez les Perses, comme partout en Orient, la religion n'était comprise dans toute sa pureté que par les prêtres et les philosophes, qui pouvaient soulever les voiles du symbolisme, tandis que le peuple s'arrêtait le plus souvent aux formes et aux allégories; c'est ainsi qu'on peut très-bien admettre que la grande majorité des disciples peu éclairés de Zoroastre s'était fait un *dualisme* beaucoup plus grossier que celui du Zend-Avesta.

— II. *Période grecque*. Dans la philosophie grecque, le *dualisme* ne se présente plus sous cette forme religieuse et théologique; il devient purement métaphysique. Ce ne sont plus deux êtres, deux dieux personnels, ce sont seulement deux idées dont l'antagonisme constitue ce *dualisme* nouveau. Au début, règne dans toutes les écoles un panthéisme, soit matérialiste, soit idéaliste, si absolu qu'il ne laisse aucune place à une *dyade* quelconque. La *matière* seule existe pour les Ioniens et les atomistes; l'*esprit* seul existe pour les Eléates. Ce n'est qu'après Socrate que surgit le problème redoutable sous lequel a plié depuis lors la philosophie grecque et alexandrine : comment concilier l'existence de l'*esprit* et celle de la *matière*, celle du *bien* et celle du *mal*? La plupart des philosophes, pour simplifier tout d'abord ce problème, admirent que l'esprit et le bien d'une part, la matière et le mal de l'autre, sont indissolublement unis; mais il restait à expliquer le rapport de ces deux termes. Platon, tout en essayant dans plusieurs de ses écrits d'atténuer le rôle de la matière, qu'il ose même appeler le *non-être*, ne peut s'empêcher de la poser comme principe réel en coéternité avec Dieu. Dieu, le démiurge, est la puissance organisatrice; il façonne, il coordonne, mais il ne crée pas la matière. Il reste ainsi un irréductible *dualisme* dans la métaphysique platonicienne : d'une part, un Dieu qui donne la *forme*, d'autre part, une *matière* qui la reçoit. C'est de cette idée d'une perpétuelle opposition entre la *matière* et la *forme* que partit à son tour Aristote pour en tirer une nouvelle expression du *dualisme*. Suivant lui, la matière n'est que l'être en puissance, le possible, le *non-être* capable de devenir l'*être*; la *forme*, au contraire, c'est l'être vrai, réel, l'être en acte, c'est la pensée même, c'est l'esprit avec tous ses pouvoirs et tous ses attributs. Pour Aristote comme pour Platon, Dieu, c'est-à-dire l'Esprit, le Bien, l'Etre, a une action toute-puissante sur la matière, sans arriver pourtant à être conçu comme créateur de la matière. Aussi, comme Aristote a donné à sa métaphysique une précision de formules que celle de Platon n'a pas, Aristote a été beaucoup plus que son maître accusé et convaincu de *dualisme*. Au fond, sous des apparences diverses, c'est la même doctrine, parce que c'est le même problème, pour tous deux insoluble : la coéternité nécessaire de Dieu et du monde. Après ces deux grands penseurs, le problème change de forme et de nom, mais reste le même, avec la même solution provisoire, le *dualisme*. L'école stoïcienne modifie la terminologie du *dualisme* en nommant les deux principes l'un *actif*, l'autre *passif*; du reste, elle noie son *dualisme* inconséquent dans un naturalisme tout panthéiste. Les néoplatoniciens, nourris à la fois de la philosophie grecque et des religions orientales, évitèrent ou plutôt éludèrent le *dualisme* par leur système des hypostases et de la Trinité, système qui, malgré son incontestable originalité, se ramène logiquement à un compromis entre le *dualisme* platonicien, le monothéisme sémitique et le panthéisme oriental.

— III. *Période chrétienne*. C'est dans les hérésies des premiers siècles de l'Eglise que le *dualisme* a trouvé sa plus parfaite, mais sa dernière expression. Après le *dualisme* cosmogonique de la Perse et de l'Egypte, après le *dualisme* métaphysique de la Grèce, est venu le *dualisme* mystique des sectes gnostiques et manichéennes. Parmi les innombrables sectes connues sous le nom de *gnostiques*, celle qui nous offre le *dualisme* le plus accentué est celle des basilidiens. Basilide, l'un des principaux chefs des gnostiques d'Egypte, admettait dans son système, si largement syncrétique, la coexistence de deux ordres de choses, de deux empires, l'un bon, l'autre mauvais; mais il y avait eu, suivant lui, invasion de l'esprit du bien dans l'empire du mal, et réciproquement; de là un état de confusion telle qu'il fallut que Dieu créât tout exprès le monde matériel pour servir de théâtre à une grande et définitive épuration. Marcion simplifia le système de Basilide et le ramena à peu près au *dualisme* mazdéen sous des noms et des allégories bibliques; mais c'est dans le manichéisme qu'il faut chercher les plus célèbres représentants du *dualisme*. Manès ou Manichée, prêtre chrétien, nourri des doctrines des Perses, passe pour avoir reproduit la théorie d'un *dualisme* éternel; mais le plus terrible adversaire des manichéens, saint Augustin, reconnaît lui-même, dans son *Dialogue contre Faustus*, que les manichéens n'admettaient pas, comme on le disait et comme on le dit encore vulgairement, deux *dieux*, mais deux *principes*, l'un positif, l'autre négatif; l'un qu'ils appelaient *Dieu*, l'autre qu'ils nommaient *hylé*, la matière. « Ces deux principes sont entre eux, nous dit-il, comme la *santé* et la *maladie*, la *richesse* et la *pauvreté*, le *bien* et le *mal*, etc. » C'est assez dire qu'il n'est pas question là de deux principes égaux et semblablement éternels, mais bien d'un seul principe proprement dit, auquel s'oppose sa propre négation; mais c'était déjà trop d'admettre que cette négation suivît nécessairement le principe du bien, comme l'ombre suit le corps. Le manichéisme reparaît au moyen âge dans les sectes des cathares ou albigeois, mais il y reparaît mitigé et corrigé, presque méconnaissable; ce n'est plus qu'un reste d'hérésie timide qui s'éteint; à peine quelques théologiens un peu trop hardis sont-ils encore inculpés de *dualisme* pendant la période de la scolastique, et, à partir de la Renaissance, on en trouverait tout au plus quelques traces chez deux ou trois mystiques sans influence sur leur temps.

On voit par le résumé qui précède que le *dualisme* absolu est un mythe, et que ni Zoroastre ni Manichée n'ont soutenu que le monde dût osciller éternellement entre le bien et le mal. Ce n'est pas là seulement un fait attesté par l'histoire de la philosophie, c'est une loi de l'esprit humain. La raison est ainsi faite, qu'il lui est impossible d'échapper à la notion de l'*unité*. Cette notion s'applique d'elle-même à la théorie du monde, et nous oblige à nous le représenter comme obéissant à une série indéfinie de causes secondes, mais dépendant pourtant d'une seule *cause première*. Aussi ne trouvons-nous en réalité dans la philosophie qu'un *dualisme* de *causes secondes*; soit de causes physiques, comme dans Empédocle, Thalès, Parménide, Anaxagore et même Pythagore; soit de causes métaphysiques, comme dans Platon, Aristote, Plotin et les hérétiques du IIIe et du IVe siècle. Ce *dualisme* lui-même n'est pas une solution, mais bien plutôt l'indication d'un problème que la raison humaine s'est posé de tout temps : comment comprendre le rapport de Dieu au monde? Comment s'expliquer que le monde existe, et que pourtant il ne soit rien par lui-même, tirant tout son être de la volonté créatrice de Dieu? C'est là un de ces mystères sur lesquels on est obligé de dire avec le poëte :

> Là finit ton savoir, mortel audacieux!

Mais si l'Eglise chrétienne a toujours condamné le *dualisme* comme système et surtout comme affirmant l'existence de deux principes opposés, éternels l'un et l'autre et indépendants l'un de l'autre, elle a pourtant toujours admis un génie du mal, Satan, auquel elle reconnaît la puissance de lutter contre Dieu et de pervertir les âmes humaines, et ce dogme, elle l'a emprunté à la religion juive. Il est vrai que Satan est une créature de Dieu, mais une créature restée puissante pour le mal après être sortie des voies du bien, et c'est à la maligne influence de Satan que l'Eglise attribue la chute de l'homme et toutes les fâcheuses conséquences de cette chute. C'est encore là une sorte de *dualisme*, on ne saurait le nier, et s'il y a quelque chose d'étrange à voir un Dieu tout-puissant et bon laisser à Satan un pouvoir malfaisant dont il lui serait si facile de le priver, on comprend que les théologiens ont été conduits à cette doctrine par l'impossibilité d'expliquer autrement l'existence du mal physique et du mal moral dans le monde.

Origène, sans être dualiste, ne savait trop comment expliquer l'origine du mal. « S'il y a une question, dit-il, qui soit digne de nos recherches et dont la décision soit difficile, c'est celle de l'origine du mal. » C'était aussi l'opinion de saint Augustin, qui fut un moment manichéen, c'est-à-dire dualiste : « Rien de plus obscur, dit-il, rien de plus pénible à expliquer que cette question : comment, Dieu étant tout-puissant, peut-il y avoir tant de maux dans le monde, sans qu'il en soit l'auteur? » La doctrine de la grâce, qui a passionné le monde religieux jusqu'au XVIIIe siècle, n'est en réalité que la théorie des deux principes considérée sous une forme spéciale. Au fond, quoique le *dualisme* paraisse abandonné et ne soit plus qu'une question d'histoire, il continue de préoccuper l'intelligence des philosophes. Le spiritualisme et le matérialisme, le fatalisme et le libre arbitre, le bien et le mal, le physique et le moral, la science et le surnaturel, sont le vêtement moderne sous lequel il vit caché. Les mots par lesquels on le désigne ont changé, mais la chose reste.

DUALISTE (du-a-li-ste — rad. *dualisme*). Philos. Partisan du dualisme.

— Adjectiv. Qui est partisan du dualisme : *Philosophe* DUALISTE. ‖ Qui appartient au dualisme; qui a le caractère du dualisme : *Opinions* DUALISTES. *Système* DUALISTE.

— Qui contient deux principes opposés : *La guerre est un fait* DUALISTE *qui implique à la fois revendication et dénégation, sans préjuger plus de tort d'un côté que de l'autre.* (Proudh.)

— **Antonyme**. Monothéiste.

DUALISTIQUE adj. (du-a-li-sti-ke — rad. *dualisme*). Qui a rapport au dualisme, qui en a les caractères : *Principe* DUALISTIQUE.

DUALITÉ s. f. (du-a-li-té — du lat. *dualis*, de deux). Caractère de ce qui est double, de ce qui réunit deux êtres distincts : *La* DUALITÉ *de l'être humain. La* DUALITÉ *de nature ou de substance se retrouve dans les croyances de tous les peuples.* (Bautain.) *Les antinomies ne se résument et ne s'accordent que dans la* DUALITÉ. (J. Reynaud.) *L'introduction des étrangers dans Rome permit à la* DUALITÉ *de reparaître avec Tatius.* (Michelet.)

— Gramm. Forme ou sens du duel : *Le grec et l'hébreu accordent à la* DUALITÉ *une terminaison propre.* (Complém. de l'Acad.)

DUANESBOURG, bourg des Etats-Unis d'Amérique, dans l'Etat de New-York, à 28 kilom. N.-O. d'Albany, dans le comté de Shenectady; 4,000 hab. Ce bourg, situé sur une hauteur baignée par le Mohawk, fait un commerce assez important en céréales, cuirs, bois et laines.

DUAREN, jurisconsulte français. V. DOUAREN.

DUAULT, bourg et commune de France (Côtes-du-Nord), cant. de Callac, arrond. et à 36 kilom. S.-O. de Guingamp; pop. aggl. 196 hab. — pop. tot. 2,815 hab. Récolte et commerce de céréales, fourrages, bois, fruits, ajoncs; nombreuses minoteries. Menhir curieux aux environs.

DUAULT (François-Marie-Guillaume), poëte élégiaque et érotique français, né à Saint-Malo en 1757, mort en 1833. Dès l'âge de dix-huit ans, il fit insérer des vers dans l'*Almanach des Muses* dont il devint un des plus féconds rédacteurs, ce qui a fait dire à Rivarol : « *L'Almanach des Muses* lui doit la vie. » Duault était depuis de longues années attaché à l'administration de la marine lorsqu'il fut emprisonné à Saint-Malo pendant la Terreur. Il tenta de se tuer d'un coup de poignard, guérit de sa blessure, fut rendu à la liberté, puis devint chef de bureau au ministère de la marine et, plus tard, à celui des affaires étrangères. On a de lui de très-bonnes traductions du *Vicaire de Wakefield* de Goldsmith, de l'*Homme sensible* de H. Mackensie, un *Précis du proconsulat exercé par Le Carpentier dans la commune de Port-Malo* (in-8°), et des poésies aux sentiments vrais et naturels, au style élégant et simple, qui ont été réunies en 1803 en un vol. in-18, et plusieurs fois réimprimées depuis.

DUB s. m. (dubb). Erpét. Espèce de lézard d'Afrique.

DUBAN (Félix-Louis-Jacques), architecte célèbre, membre de l'Institut, né à Paris en 1797 ou 1798. Elève de Debret, son beau-frère, il se fit admettre de très-bonne heure à l'Ecole des beaux-arts, et en sortit en 1823 avec le premier grand prix d'architecture. Son concours, un *Projet de l'hôtel des douanes et de l'octroi*, est encore au premier rang des meilleurs projets de l'époque. Il serait cependant d'une exécution difficile, ainsi qu'on le fit observer quand il fut exposé, parce qu'il entraînerait une dépense trop supérieure à celle que l'on doit faire pour un édifice de ce genre. Tel qu'il a été conçu, il devrait s'appeler le *Palais des douanes et de l'octroi*. Mais, comme la richesse d'ornementation prodiguée par l'élève, et qui prouvait déjà autant de bon goût que de science archéologique, ne nuisait pas à la destination de l'établissement, comme les distributions intérieures répondaient parfaitement à toutes les nécessités, à toutes les exigences d'un service aussi complet que possible, on ne pouvait accuser l'auteur d'être sorti du programme. Son séjour à la villa Médicis ne fut signalé d'abord par aucune œuvre saillante. Ses premiers envois témoignaient d'études consciencieuses et rien de plus; mais, en 1830, et quelques mois avant de revenir à Paris, on put admirer, à l'exposition de l'Ecole, sa *Restauration du portique d'Octavie*. Dans cette œuvre complète, l'archéologie architectonique, c'est-à-dire la science du passé, disparaît devant la personnalité d'une création hors ligne et parfaitement originale. Aussi ce travail fit une profonde sensation : il était la révélation puissante d'un tempérament d'artiste. Ce premier succès jeta l'auteur, durant deux ou trois ans, dans ce domaine qui pourrait s'appeler l'architecture contemplative, et il exposa, en 1831, la *Restauration d'une maison de Pompéi*; en 1833, une *Salle d'une ville antique*. Ces dessins remarquables eurent le retentissement qu'ils méritaient et valurent à l'auteur une prompte notoriété. Ils furent suivis immédiatement d'un travail non moins intéressant, mais plus spécial, et qui ne s'adressait qu'aux archéologues. M. Duban ne fut pas seul pour le mener à bonne fin; il eut pour collaborateur MM. Labrouste, Vaudoyer fils et Duc. Il s'agit de la *Galerie chronologique des monuments les plus remarquables depuis les temps les plus reculés jusqu'au* XVe *siècle*. Ce recueil est une des plus belles choses qui aient été faites de notre temps.

Pendant que M. Duban se faisait ainsi une place distinguée parmi les maîtres de l'architecture moderne, il surveillait modestement, en qualité d'inspecteur, les travaux qui s'exécutaient dans l'Ecole des beaux-arts, sous les ordres de M. Debret; mais, en 1834, il en fut chargé seul et leur donna alors une direction très-différente. L'ensemble de l'œuvre, dont on peut bien juger aujourd'hui, est-il complétement satisfaisant? Les opinions à cet égard sont diverses. Quelques-uns disent que cette restauration est sans caractère, sans physionomie, qu'on n'y trouve qu'une réunion de morceaux disparates; que les cours sans perspective, fermées de toutes parts, sont des *préaux* d'une tristesse profonde; mais un reproche plus grave est celui qui signale dans les bâtiments des équilibres insuffisants, qui font douter beaucoup de la solidité nécessaire à l'édifice. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'il s'agissait de compléter ou de modifier une œuvre dont le plan primitif était dû à un autre, que M. Duban n'était pas libre d'appliquer complétement ses propres idées, et cela peut, jusqu'à un certain point, lui servir d'excuse.

En 1845, M. Duban fut chargé de restaurer le château de Blois, et, peu de temps après, de réédifier plusieurs parties de l'ancien hôtel de la Trémouille, qui devait être démoli. Ces travaux lui firent honneur. En 1848, il fut nommé architecte du Louvre et chargé des embellissements qui devaient y être pratiqués; l'argent ne lui manquait pas, car deux millions furent mis à sa disposition. Peu après, on put admirer la *Galerie d'Apollon*, reconstituée dans sa beauté première telle que l'avait projetée Lebrun. Le *Grand salon* et la *Salle des sept cheminées* ne furent peut-être pas réussis avec autant de bonheur; mais combien de jolies choses pourtant on y pourrait signaler! Dans un autre ordre d'idées, il faut rendre hommage au talent que déploya l'architecte dans la façade extérieure du bord de l'eau. Par malheur, la cour intérieure, du même côté, laissait beaucoup à désirer, et les critiques que l'on en fit alors furent si pénibles à l'artiste qu'il se démit, en 1854, de ses fonctions d'architecte du Louvre. M. Duban ne pouvait rester longtemps sous le coup de cet insuccès. Aussi prit-il une éclatante revanche l'année suivante à l'Exposition. Il y avait réuni ses plus beaux dessins, ceux que nous avons signalés déjà et les suivants : l'*Arno*, le *Tibre*, l'*Intérieur d'un palais romain*, un *Tombeau étrusque*, *Baïa*, et douze *Etudes du château de Blois*. Une grande médaille d'honneur fut la consécration méritée de la valeur de ces travaux splendides. Cette récompense n'est pas l'unique de ce genre remportée par l'éminent architecte. L'année précédente, il avait eu l'honneur de remplacer Visconti à l'Institut, et, à cette même époque, il avait été nommé inspecteur général des bâtiments civils. Décoré depuis 1836, M. Duban a été nommé officier de la Légion d'honneur en 1851.

DUBARLE (Pierre-Eugène), magistrat français, né vers la fin du siècle dernier. Il entra dans la magistrature en 1835, en qualité de substitut du procureur du roi à Melun. Depuis lors, il a été successivement procureur à Reims, juge d'instruction, vice-président de chambre au tribunal de la Seine, et enfin conseiller à la cour impériale de Paris. Il a publié : *Histoire du droit romain* (1825); *Histoire de l'Université depuis son origine jusqu'à nos jours* (1829, 2 vol. in-8°); *Statistique du département de Seine-et-Marne* (1838), etc.

DUBARON, missionnaire espagnol, tué en 1710. Il entra dans l'ordre des Jésuites, se rendit aux îles Philippines pour s'y livrer à l'œuvre des missions, et, de là, passa aux îles Péliou, dans l'archipel des Carolines. Il y fut tué et mangé par les indigènes, ainsi que le P. Cortil, qui était descendu à terre avec lui.

DU BARRAN (BARBEAU), conventionnel, né au village de Barran, près d'Auch, mort à Bâle en 1816. Envoyé à la Convention par le département du Gers, il y vota la mort de Louis XVI, fit partie du comité de Sûreté générale et contribua à la chute de Robespierre, le 9 thermidor. Plus tard, frappé des progrès de la réaction, Du Barran se joignit à Carnot pour défendre Barrère et Billaud-Varenne, s'opposa à la mise en jugement des membres de l'ancien comité de Salut public, fut arrêté lors de l'insurrection du 1er prairial an III, condamné à la déportation et rendu à la liberté en 1795. Il vécut dans la plus profonde retraite jusqu'en 1816, époque où la loi contre les régicides le força à se réfugier en Suisse, où il mourut presque aussitôt.

DU BARRY (comtesse), maîtresse de Louis XV. V. BARRY (DU).

DU BARTAS (Guill. DE SALLUSTE). V. BARTAS (du).

DUBAUTIE s. f. (du-bo-sî). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui croît aux îles Sandwich.

DUBBACH s. m. (du-bach). Mamm. V. DABACH.

DUBE (Paul), médecin français du XVIIe siècle. Il n'est connu que par ses ouvrages, entre lesquels nous citerons : *Histoire de deux enfants monstres, nés dans la paroisse de Sept-Fonts* (Paris, 1650); *Medicinæ theoreticæ medulla* (Paris, 1671); le *Médecin et le chirurgien des pauvres* (1672), ouvrage dans lequel il s'efforça de mettre la médecine à la portée du vulgaire.

DUBEAH s. m. (du-bé-a — mot ar.). Mamm. Nom vulgaire de l'hyène dans le nord de l'Afrique.

DU BEC (Philippe), archevêque de Reims, né en 1524, mort en 1605. Il était fils d'un vice-amiral. Il fut successivement évêque de Vannes, de Nantes et archevêque de Reims. On a de lui, outre des sermons, une traduction du *Traité des veuves* de saint Ambroise (Paris, 1590, in-8°).

DU BEC-CRESPIN, nom d'une ancienne famille de Normandie. V. BEC-CRESPIN.

DU BELLAY, nom de plusieurs personnages célèbres. V. BELLAY.

DU BELLAY (Jean-François), sieur DU RESNEL, littérateur français. V. DU RESNEL.

DUBEN, ville de Prusse, prov. de Saxe, régence de Mersebourg, cercle et à 11 kilom. S.-O. de Bitterfeld, sur la Mulde; 4,400 hab. Ecole forestière et agronomique; fabriques de draps; nombreux moulins.

DUBERRY, auteur dramatique français, mort en 1750. Il parut comme acteur sur le théâtre de La Haye, où il fit jouer les pièces suivantes : les *Comédiens en divorce*, comédie en un acte et en vers (La Haye, 1736); l'*Isle des femmes* (La Haye, 1736); les *Rivaux indiscrets*, comédie en deux actes et en vers (1738).

DUBEUX (Louis), orientaliste français, né à Lisbonne en 1798, mort en 1863. Il fut admis, à dix-huit ans, comme employé à la bibliothèque royale de Paris, où il devint conservateur adjoint, en 1835. Dubeux abandonna cet emploi, en 1848, pour occuper une chaire de turc à l'Ecole des langues orientales. Il connaissait les langues classiques, l'hébreu, le persan, et était membre de la Société asiatique. Outre de nombreux articles publiés dans l'*Encyclopédie du* XIXe *siècle*, dans la *Nouvelle revue encyclopédique*, dans le *Correspondant*, dans la *Revue asiatique*, on a de lui : la *Perse* (1841), la *Tartarie*, le *Béloutchistan et le Népaul* (1848) en collaboration avec Valmont, ouvrages qui font partie de l'*Univers pittoresque*; *Eléments de grammaire turque* (1856). Dubeux a revu et publié la traduction des *Lusiades* par Millié (1841).

DUBHOY, ville de l'Indoustan. V. DOUBHOY.

DUBICZA ou **DUBICZA TURQUE**, ville de la Turquie d'Europe, dans la Bosnie, sandjak et à 50 kilom. N.-O. de Bagna-Louka, à 38 kilom. O. de Gradiska, sur la rive droite de l'Una; 6,250 hab. Cette ville, défendue par un fort, fut prise par les Autrichiens en 1788, après une vive résistance. ‖ En face de cette ville et sur la rive opposée de l'Una, s'étend l'OSTERREISCHISCHE DUBICZA (*Dubicza autrichienne*), bourg de 4,000 âmes, qui est compris dans le district du 2e régiment de la frontière militaire de Croatie.

DUBIECKO, petite ville d'Autriche (Galicie), à 43 kilom. S. de Rzemysl, sur la rive gauche du San; 1,600 hab. Ville fort ancienne, détruite par les Tartares au commencement du XVIe siècle. Beau château des comtes Krasicki, dans lequel naquit, en 1734, le célèbre poëte Ignace Krasicki. Forêts considérables aux environs.

DUBIEF (Louis), administrateur français, né à Paris en 1821. Elève de l'institution Sainte-Barbe, il obtint de brillants succès scolaires, puis fit ses études de droit et se prépara à suivre la carrière de l'enseignement; mais il en fut bientôt détourné par la faiblesse de sa santé. M. Fortoul, alors ministre de l'instruction publique, le nomma inspecteur d'académie dans la Meurthe. Après avoir rempli les mêmes fonctions dans l'Allier, M. Dubief fut envoyé, lors de l'annexion du comté de Nice à la France, dans le département des Alpes-Maritimes pour y réorganiser l'enseignement primaire et secondaire; il s'y fit remarquer par son zèle intelligent, et passa ensuite comme inspecteur dans les Bouches-du-Rhône. Il avait depuis deux ans satisfait aux épreuves du doctorat ès lettres, lorsque le nouveau ministre de l'instruction publique, M. Rouland, le nomma chef de son cabinet (1861). M. Duruy ayant remplacé M. Rouland en 1863, M. Dubief quitta le ministère, devint inspecteur de l'académie de la Seine, reçut la mission de surveiller les écoles primaires et municipales de cette ville et organisa des cours publics et gratuits à l'Hôtel de ville pour les aspirants au diplôme d'instituteur et d'institutrice. En 1864, elle, nommé membre du conseil d'administrat elle l'institution Sainte-Barbe, et, deux ans plus tard, à la mort de M. Labrouste, ses collègu.

le nommerent directeur de cette importante maison d'éducation. Officier de l'instruction publique en 1854, chevalier de la Légion d'honneur en 1862, membre de la commission d'examen des livres scolaires en 1863, membre du conseil de l'enseignement secondaire spécial en 1864, M. Dubief a été appelé en 1866 à faire partie du conseil supérieur de l'instruction publique. Outre des articles littéraires insérés dans divers recueils, on lui doit : *Qualis fuerit familia romana tempore Plauti ex ejus fabulis* (1859, in-8°); *Essai sur les idées politiques de saint Augustin* (1859, in-8°).

DUBIENKA, ville de Pologne, gouvernement de Lublin, à 26 kilom. N. d'Hubierzo, sur le Bug ; 3,000 hab. Commerce de pelleteries, de cuir, de suif, etc. Victoire de Kosciusko sur les Russes, le 17 juillet 1792. Les Polonais n'étaient qu'au nombre de 4,000, tandis que les Russes comptaient 18,000 hommes ; 4,000 de ces derniers restèrent sur le champ de bataille, et les Polonais ne perdirent que 90 morts ou blessés ; mais leur petite armée, menacée sur ses derrières, dut se retirer.

DUBIS, nom ancien du DOUBS.

DUBITATEUR, TRICE s. (du-bi-ta-teur — lat. *dubitator* ; de *dubitare*, douter). Personne qui doute, qui a l'habitude de douter. ‖ On dit plus ordinairement DOUTEUR.

DUBITATIF, IVE adj. (du-bi-ta-tif, i-ve — du lat. *dubitare*, douter). Qui sert à exprimer le doute : *Proposition* DUBITATIVE. *Forme* DUBITATIVE. *La conjonction si est quelquefois* DUBITATIVE. *Forme* DUBITATIVE. *Franklin se bornait à garder volontiers dans l'expression de sa pensée la forme* DUBITATIVE *et à éviter l'apparence dogmatique.* (Ste-Beuve.)

— **Antonyme.** Affirmatif.

DUBITATION s. f. (du-bi-ta-si-on — lat. *dubitatio* ; de *dubitare*, douter). Rhétor. Figure par laquelle l'orateur feint de douter de la proposition qu'il veut prouver, afin d'aller au-devant des objections qu'on pourrait lui faire.

— **Encycl.** Fénelon, dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, après avoir parlé du barreau, en vient à l'éloquence de la chaire, et emploie alors des précautions oratoires, au nombre desquelles se trouve la *dubitation* : « Oserai-je, dit-il, parler avec la même liberté sur les prédicateurs? Dieu sait combien je révère les ministres de la parole de Dieu ; mais je ne blesse aucun d'entre eux personnellement, en remarquant en général qu'ils ne sont pas tous également humbles et détachés... Faut-il croire que les ministres évangéliques sont moins sérieusement touchés du salut éternel des peuples que Démosthène ne l'était de la liberté de sa patrie, que Manlius n'avait d'ambition pour séduire la multitude, que Brutus n'avait de courage pour aimer mieux la mort qu'une vie due au tyran? »

Dans les genres littéraires autres que l'art oratoire, par exemple dans la tragédie, la *dubitation* peut être ou feinte ou réelle. Ainsi, dans l'*Iphigénie* de Racine, lorsque Achille vient demander à Agamemnon l'explication de sa conduite, il feint d'abord de douter de choses qu'il sait très-bien :

On dit, et sans horreur je ne puis le redire,
Qu'aujourd'hui par votre ordre Iphigénie expire;
Vous-même, étouffant le cri de tout sentiment humain,
Vous l'allez à Calchas livrer de votre main...
Qu'en dites-vous, seigneur? Que faut-il que je pense?
Ne ferez-vous pas taire un bruit qui vous offense?

Lorsque Agamemnon lui a répondu :

Vous apprendrez son sort, j'en instruirai l'armée...

Achille ne feint plus le doute, et s'écrie :

Ah! je sais trop le sort que vous lui réservez.

DUBITATIVEMENT adv. (du-bi-ta-ti-ve-man — rad. *dubitatif*). D'une manière dubitative, en doutant : *Répondre* DUBITATIVEMENT.

DUBLETYE s. m. (dou-ble-tî). Métrol. Petite monnaie d'argent, qui avait cours dans l'ancienne Hollande pour deux stuyvers, était au titre de 584 millièmes, du poids de 187,6, et valait 20 cent. de France : *Le* DUBLETYE *portait d'un côté le mot* HOLLANDA, *et de l'autre l'écu aux armes du pays.*

DUBLIN, capitale de l'Irlande, sur la côte orientale de l'île, à 540 kilom. N.-O. de Londres, à 912 kilom. de Paris, à l'embouchure de la Liffey, dans la baie de Dublin ; par 53° 23' 13" de lat. N. et 8° 40' 36" de long. O.; ch.-l. de l'ancienne province de Leinster et du comté de Dublin ; 318,437 hab., dont les deux tiers environ sont catholiques. Siége du gouvernement de l'Irlande; cours de chancellerie, du banc de la reine, des plaids communs, de l'amirauté, de l'Échiquier; archevêché anglican et archevêché catholique; université, bibliothèque, musée, jardin botanique, observatoire, amphithéâtre d'anatomie; Académie royale des sciences, sociétés des sciences naturelles et d'agriculture, Académie de peinture, écoles de médecine et de chirurgie, institut de sourds-muets, nombreuses écoles publiques ou privées pour l'enseignement primaire, etc. La ville est administrée par un lord maire, gouverneur civil et militaire de Dublin et second fonctionnaire de l'Irlande après le lord lieutenant, assisté de vingt-quatre aldermen, deux shérifs et cent quarante-quatre conseillers.

— *Industrie et commerce.* Dublin possédait autrefois d'importantes manufactures de soieries, de lainages et de tissus de lin et de coton ; mais cette industrie est aujourd'hui en pleine décadence. On y trouve cependant quelques établissements renommés, surtout des fabriques de popeline, des brasseries, des distilleries, des fabriques de chapeaux, des féculeries, des raffineries de sucre, etc. Néanmoins, si l'industrie va en déclinant, le commerce, en revanche, fait tous les ans de nouveaux progrès. Les principales marchandises exportées sont des céréales, des bestiaux, des viandes salées, du lard, des œufs, du lin brut, filé et manufacturé, des tissus de coton et de laine, des minerais de cuivre, de la bière et de l'eau-de-vie, le tout représentant annuellement une valeur de 90 à 100 millions. La houille et le coke, les céréales, le sucre, la laine, le café, le thé, le tabac, les vins, les esprits anglais, tels sont les principaux éléments du commerce d'importation, dont la valeur s'élève à 130 millions par an. Les gros vaisseaux arrivent jusqu'aux quais qui bordent les deux côtés de la rivière. Le mouvement de ce port est évalué à 45,000 tonneaux par an ; les droits de douane s'élèvent à environ 37 millions 500,000 fr. Des chemins de fer mettent Dublin en communication avec les villes importantes de l'Irlande. Des lignes de bateaux à vapeur la relient à Liverpool, à Bristol et à Holyhead. En outre, deux canaux importants, le canal Royal, venant de l'ouest, et le Grand canal, qui part de l'intérieur de l'Irlande, donnent une grande impulsion au mouvement commercial. Le long de la Liffey se trouvent des docks spacieux, ouverts de 1796 à 1821 ; les bassins à flot de radqub ont été creusés à la fin du siècle dernier. La barre qui rendait autrefois très-difficile l'entrée de la rivière a presque complétement disparu aujourd'hui. Deux ports supplémentaires ont été établis, l'un au nord de la péninsule de Howth et l'autre à Kingstown. Les abords de Dublin sont éclairés par quatre phares. Parmi les établissements financiers et commerciaux de Dublin, nous citerons : la banque d'Irlande, plusieurs banques et comptoirs, la chambre de commerce, la bourse, etc. ; on y trouve, en outre, un grand nombre de compagnies commerciales, des sociétés d'assurances, des halles, un grand marché aux bestiaux et des caisses d'épargne dans lesquelles les dépôts dépassent 4 millions.

— *Aspect général, rues, places, ponts, quais*, etc. Dublin occupe une superficie ayant environ trois milles de diamètre et onze de circonférence. La Liffey, qui coule de l'E. à l'O., la divise en deux parts à peu près égales. La rivière est encaissée par de jolis quais et traversée par neuf ponts, sept de pierre et deux de fer, qui ont de 30 à 76 mètres de longueur.

« La véritable entrée de Dublin, dit M. Amédée Pichot, est par mer et par la Liffey, comme celle de Londres par la Tamise. Arrivé, n'importe comment, au point central où les principaux monuments de Dublin ont été rapprochés les uns des autres, comme l'étaient ceux de Rome dans le Forum, on comprend que les Irlandais parlent de avec vanité de leur belle capitale. C'est un des ponts de la Liffey, celui par lequel on passe de Westmoreland street à Sackville street, que l'on peut appeler le centre de la ville ; c'est là que convergent toutes les belles rues, et que se rencontrent ceux qui traversent Dublin du N. au S. Ce n'est que comme ville moderne, ville propre, régulière ; ce n'est que par ses nombreux monuments publics que Dublin satisfait l'œil ; mais, après avoir rendu justice à ses belles places, à ses belles rues et à ses édifices d'une architecture si classique, les artistes peuvent regretter de n'y trouver aucune ruine ou quelque édifice plus original. Dublin a bien un vieux château, mais ce château du XIVe siècle ne saurait rappeler qu'à son désavantage le palais mélancolique d'Holyrood, que l'on aperçoit de toutes les hauteurs d'Edimbourg... »

Le Carlisle bridge, le premier pont que l'on trouve en remontant la Liffey, est le point le plus favorable pour bien juger de la situation et de l'ensemble de la ville. A ce point abouti au N. Sackville street, l'une des plus belles rues du monde entier. Cette rue, bordée d'élégantes boutiques, est ornée de la colonne de Nelson et du monument d'O'Connell. Olier street, qui fait suite au pont de Carlisle, et dont Great Brunswick street forme la prolongation, est une des principales artères de la capitale de l'Irlande. En remontant les quais, on trouve successivement les ponts d'Iron, d'Essex, de Richmond, de Withworth, de Queen's, de Barrach, de King's et de Sarah. Carlisle bridge, ouvert en 1793, a 70 mètres de longueur et 13 mètres de largeur ; malheureusement il ne répond pas aux exigences de la circulation. Iron bridge, qui relie Liffey street au côté méridional de la ville, date de 1816 ; il n'est pas praticable aux voitures. Essex bridge, fondé en 1676, sous la vice-royauté du comte d'Essex, et reconstruit en 1755, se compose de cinq arches. Richmond bridge, dont la duchesse de Richmond posa la première pierre en 1813, joint les rues Saint-Patrick sur la rive droite et de Beresford sur la rive gauche. Withworth bridge a été construit, en 1816, sous la vice-royauté du comte de Withworth. Queen's bridge, qui doit son nom à la reine Charlotte, date de 1768. King's bridge, fondé en 1827, en mémoire de la visite de George IV à Dublin, est de fer, et se compose d'une seule arche, de 33 mètres d'ouverture. Sarah bridge, bâti en 1791, n'a également qu'une seule arche, de 35 mètres d'ouverture ; il doit son nom à Sarah, comtesse de Westmoreland, qui en posa la première pierre. Barrach bridge (pont de la Caserne) a été rebâti en 1858. Les séditions dont il a été le théâtre l'ont fait surnommer le *Pont sanglant*.

Une ligne blanche de beaux quais de granit, bordés d'un parapet, suit pendant trois milles les lignes noirâtres des eaux de la Liffey. On remarque sur la rive droite : Ushers quay, Alerchants quay, Wood quay, Essex quay, Wellington quay, Crampton quay, Aston's quay, Burgh quay, George's quay, City quay et Sir-John-Rogerson's quay, d'où l'on découvre une vue admirable ; sur la rive gauche se développent : Ellis quay, Arran quay, King's-Inn quay, Uppurmond quay, Bachelor's quay, Eden quay, Markets-House quay et North-Wall quay. Les plus beaux squares de Dublin sont : Saint-Stephen's-Green, square recouvert de gazon, planté d'arbres et entouré des plus belles maisons de la ville ; le square qui s'étend devant la chambre du conseil (Board-room), et au centre duquel s'élève la statue de George II, par van Nost ; Merrion square, où l'on voit la maison dans laquelle O'Connell vint au monde, et le manoir du duc de Leinster (v. ci-dessous) ; Rutland square, qui forme une délicieuse promenade ; Phœnix-Park, le Hyde-Park de Dublin, charmante promenade où viennent se promener les élégants de la ville, et qui couvre une superficie de 1,750 acres, etc.

— *Édifices religieux.* Dublin possède deux magnifiques églises, Saint-Patrick et Christ's-Church (l'église du Christ). Saint-Patrick est un admirable édifice, qui fut commencé par l'archevêque Comyn en 1190, et achevé par l'archevêque Minot en 1362. Il mesure 100 mètres de longueur sur 23 mètres de largeur. « Cette cathédrale, dit M. Esquiros, était tombée dans un triste état de délabrement, lorsqu'un généreux habitant de Dublin, M. Benjamin Lee Guiness, conçut le noble projet de la restaurer à ses frais. Il consacra à cette œuvre la somme de 3,250,000 francs. L'édifice régénéré se montre depuis 1865 digne de la munificence du donateur, et fait le plus grand honneur à son goût ainsi qu'à ses études archéologiques. Les artistes se sont conformés avec un soin scrupuleux au style primitif de cette ancienne cathédrale, dont l'histoire est comme un livre d'or de l'histoire de l'Irlande. Le premier soin de M. Guiness a été de faire disparaître les retouches qui masquaient la simple beauté de l'édifice, de gratter le badigeon et d'effacer la trace des décorations de mauvais goût qui s'y étaient introduites dans les derniers siècles. Il serait trop long d'énumérer tous les changements, ou, pour mieux dire, tous les renouvellements qui ont rappelé la splendeur depuis longtemps évanouie de cette construction gothique. Ceux qui ont vu cet édifice il y a une quinzaine de années le reconnaîtraient à peine aujourd'hui, tant les décorations et les ornements appropriés aux grandes lignes de l'architecture ogivale lui donnent une physionomie toute à fait primitive. » Dans la Saint-Patrick, qui renferme un carillon de huit cloches, est terminée par une flèche octogone de granit. On remarque, à l'intérieur de la cathédrale, de beaux vitraux peints représentant des scènes de la vie de saint Patrick, les figures du Christ et des quatre évangélistes, l'Ascension, des sujets empruntés à l'histoire d'Irlande, etc ; le chœur, restauré avec munificence; des stalles de chêne sculpté, portant les armoiries de chaque chevalier auquel elles appartiennent et les bannières de ces chevaliers revêtues de brillantes couleurs ; le siége du doyen ; le trône de l'évêque, surmonté d'un dais de chêne sculpté ; une tablette consacrée à la mémoire du duc de Schomberg, avec une inscription par Swift, l'auteur de *Gulliver*, qui repose lui-même dans l'église, sous une dalle de marbre.

Christ's-Church (l'église du Christ), appelée aussi quelquefois église de la Trinité, est l'église la plus ancienne de Dublin, car elle date du XIIe siècle. Elle a la forme de croix et mesure 70 mètres environ de longueur. On y remarque plusieurs tombes intéressantes, notamment celle qui passe pour appartenir au comte Strongbow. Ce guerrier est représenté couché, revêtu de sa cotte de mailles, avec sa femme Eva à ses côtés. Christ's-Church et Saint-Patrick se disputaient autrefois la présséance. Pour les mettre d'accord, il fut décidé que les archevêques de Dublin seraient alternativement ensevelis dans l'une et l'autre métropole. Christ's-Church posséda jusqu'au XVIe siècle le bâton pastoral de saint Patrick, bâton qui fut brûlé par les protestants. L'église de Saint-Michan (Saint-Michan Church), fondée en 1095, a été reconstruite en grande partie au siècle dernier. La partie la plus remarquable est la tour carrée. « Les caveaux de cette église, dit M. A. Esquiros, ont la propriété de conserver les corps morts et on a été comparés, à cause de cela, aux puits d'Egypte ou hypogées, dans lesquels on rangeait les momies. Dans ces catacombes dorment des générations successives, depuis saint Michan lui-même, dont on montre aux visiteurs la dépouille desséchée. La figurent aussi, tels que la mort et l'influence des lieux les ont faits, plusieurs Irlandais qui ont joui d'une certaine célébrité à l'époque de la rébellion. »

La chapelle catholique romaine de Saint-André (Saint-Andrew's Roman Catholic Chapel) a été bâtie de 1832 à 1834, d'après le modèle de l'Acropole d'Athènes. Le tabernacle est surmonté d'un beau groupe (la *Transfiguration*), œuvre du célèbre Hogan. La chapelle métropolitaine (Metropolitan Roman Catholic Chapel) est une jolie imitation du style grec. Une statue colossale de la Vierge surmonte le portique d'ordre dorique de la façade principale. A l'intérieur, on remarque un bas-relief de stuc représentant l'*Ascension*, et le monument funéraire du docteur Murray.

— *Édifices civils.* Le château de Dublin (Castle of Dublin) couronne une éminence qui s'élève au milieu de la ville et qui porte le nom de Cork Hill. C'est le siége du gouvernement et la résidence du lord lieutenant. Les nombreux changements dont il a été l'objet à diverses reprises en ont sensiblement modifié la physionomie primitive, et il serait bien difficile aujourd'hui, pour ne pas dire impossible, de se faire une idée de ce qu'il était au XIIIe siècle, époque de sa fondation. Ses hautes tours et ses épaisses murailles annoncent pourtant qu'il était destiné à la défense de la ville, et que ceux qui l'élevèrent avaient en vue la force plutôt que la beauté. La tour de Bedford et la tour de Birmingham sont les plus imposantes et les plus anciennes, car elles datent de 1411. La chapelle et les appartements du vice-roi, la salle de bal et la salle du Conseil sont les parties les plus intéressantes de cette antique forteresse. « On remarque principalement dans la chapelle, dit M. A. Esquiros, de belles sculptures sur bois ; autour de la galerie figurent les armes des lords lieutenants, de 1173 à 1814 ; celles d'une date plus récente blasonnent les figures d'*Hyberia*, de *Mercure* et de la *Fidélité*. Le monument de Nelson, qui s'élève à côté du Post-office, consiste en une colonne cannelée, portant les noms et les dates des nombreuses victoires de l'amiral, et surmontée d'une statue de 3m,95 de hauteur, œuvre du sculpteur irlandais Thomas Kisk. L'hôtel de la Banque d'Irlande fut construit de 1729 à 1787 pour être le palais du Parlement. Ce bel édifice est de forme à peu près circulaire. La façade occidentale est décorée d'une colonnade ionique. Le tympan du portail qui s'ouvre au centre de cette façade porte en relief les armes royales, surmontées des figures emblématiques de l'*Hyberia*, du *Commerce* et de la *Fidélité*. La porte orientale est ornée d'un portique d'ordre corinthien, de six colonnes, avec les statues de la *Force*, de la *Liberté* et de la *Justice*. Dans l'ancienne Chambre des lords se voient une statue de George III, les fauteuils parlementaires, qui sont restés à leur place, et une vieille tapisserie représentant la *Bataille de la Boyne*. Le Commercial Buildings, terminé en 1799, est un assez bel édifice de granit, à trois étages. On y remarque surtout la chambre du Commerce, vaste et curieuse salle qui sert de rendez-vous aux négociants de la ville. Dans la même rue (Dame street) s'élève le City Hall ou Royal Exchange; dans l'intérieur, décoré avec une grande élégance, on remarque des colonnes canelées supportant un toit en forme de lanterne cylindrique ; une statue de Grattan, par Chantrey ; la statue de George III, par Van Nost ; celles de Thomas Drummond et de Daniel O'Connell, par Hogan. L'hôtel des douanes est un édifice quadrangulaire, dont toutes les faces sont richement décorées. Au centre de la façade principale, un groupe allégorique représente la *Britannia* et l'*Hyberna*, *Neptune chassant la Famine* et le *Désespoir*. Les colonnes du portique sont surmontées des statues colossales de la *Navigation*, de la *Richesse*, du *Commerce* et de l'*Industrie*. La façade septentrionale, qui a aussi un portique de quatre colonnes doriques, offre les figures de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Le dôme, qui a 26m,50 de hauteur, est couronné par la statue colossale de l'*Espérance*. La prison de Newgate, dont les hautes murailles et les tourelles, ont un aspect sombre parfaitement approprié à la destination de l'édifice, rappelle de lugubres souvenirs; c'est là que furent exécutés, en 1798, plusieurs patriotes irlandais. Richmond Female Penitentiary (pénitentiaire des femmes) est, dit M. Esquiros, une institution qui mérite d'exciter l'intérêt des moralistes. Les détenues reçoivent dans l'établissement une éducation qui allie aux branches les plus importantes des connaissances usuelles; elles apprennent, en outre, de manière à pouvoir gagner leur vie honorablement au sortir du pénitentiaire.

— *Établissements utiles et de bienfaisance.* Nous citerons : l'hôpital Saint-Vincent ; l'hôpital des femmes en couches (Lying in Hospital), qui peut recevoir 2,000 personnes et a été érigé de 1751 à 1757 ; le North-Union Workhouse, qui loge 2,300 pauvres ; l'hospice des aliénés (Richmond Lunatic Asylum), qui comprend 210 chambres et auquel est annexée une ferme où travaillent les aliénés; l'hôpital Royal, qui a de forts revenus et peut recevoir 500 personnes ; le Royal Hospital, ancienne caserne, aujourd'hui occupé par un grand nombre de pensionnaires ; le Jardin zoologique offre un joli paysage artificiel et renferme une intéressante collection d'animaux vivants.

— *Histoire.* Des ténèbres qu'aucun historien n'est encore parvenu à dissiper environ l'origine de Dublin. Cette ville est-elle l'*Eblana* de Ptolémée, comme le croient plusieurs archéologues ? C'est probable, quoique cette opinion ne soit appuyée sur aucun fait positif. Ce qui est certain, c'est qu'elle remonte à une haute antiquité. Son nom paraît dériver de *Dubh-Linn* (en irlandais, marais noir). Les Vikingr-Ostemen, venus de la Norvége, après avoir rançonné les indigènes, y élevèrent une citadelle, qui fut détruite par les Danois en 845. Dès lors, il n'y eut, entre les Danois de Dublin et les Irlandais refoulés dans l'intérieur de l'île, que pillage et massacre, jusqu'en 988, époque à laquelle le roi Malachy défit les Danois et s'empara de la ville après un siége de vingt jours. La victoire remportée sur les Danois en 1014, par Brian Boru, leur porta le dernier coup, et leur joug en Irlande fut à jamais brisé. Leur caractère national disparut peu à peu, et ils se fondirent bientôt dans la masse des indigènes. A la fin du XIe siècle et au commencement du XIIe, les Danois et les Norvégiens firent de nouvelles incursions en Irlande; mais ils durent reculer devant le courage des habitants. Les Normands prirent Dublin en 1169, et, à partir de cette époque, l'histoire de cette ville se confond avec celle de l'Angleterre et de l'Irlande. Le seul événement important qui s'y soit accompli dans la suite est la translation du parlement irlandais de Dublin à Londres.

Vers l'an 1186, eut lieu à Dublin un concile tenu par l'archevêque de Dublin, Jean, contre l'ivrognerie et l'incontinence des clercs. L'archevêque suspendit de leurs fonctions ecclésiastiques et de la jouissance de leurs bénéfices les clercs du comté de Vixford, qui étaient convaincus d'avoir épousé publiquement des concubines. On donna aussi aux supérieurs des monastères les ordres les plus sévères pour réprimer l'ivrognerie de leurs moines.

— Bibliogr. *Dublin and its environs* (Dublin, 1846, in-12) ; *History of the city of Dublin, from the earliest accounts, to the present time*, by J. Whitelaw. R. Walsh and J. Warburton (Londres, 1818, 2 vol. in-4°) ; *The history and antiquities of the collegiale and cathedral church of S. Patrick, near Dublin*, by W. Monck (Dublin, 1820, in-4°, fig.) ; *A brief historical memoir of the city of Dublin*, dans *The illustrated London News* (juin 1846). Voir aussi, à la fin de notre article IRLANDE, les ouvrages contenant la description de ce pays, ainsi que ceux qui ont rapport à ses antiquités.

DUBLIN (comté de), division administrative de l'Irlande, dans la province de Leinster, sur la côte orientale de l'île, entre la mer d'Irlande à l'E., les comtés de Kildare à l'O., de Wicklou au S., et d'East-Meath au N.; ch.-l. Dublin. Superficie, 101,000 hectares; 106,058 hab., non compris ceux de la capitale. Le sol, montagneux au S., mais plat et ondulé partout ailleurs, excepté sur les bords de la mer, produit des pommes de terre et de l'avoine en abondance, un peu de froment et d'orge. Le combustible y est très-rare. Cette contrée est arrosée par la Liffey et le Dolder, et traversée par le Grand canal et le canal du Roi. Les côtes sont très-découpées. L'exploitation des mines de plomb, des carrières de granit et de pierre calcaire, la fabrication des étoffes de coton, l'agriculture et la pêche sont les principales ressources des habitants.

DÜBNER (Frédéric), philologue allemand, établi en France depuis 1831, né à Horselgau en 1802, mort en 1867. Il fit ses études au gymnase de Gotha et à l'université de Göettingen, et fut nommé professeur à Gotha en 1835. En 1831, il avait déjà publié quelques éditions d'auteurs anciens, et ses articles dans plusieurs revues savantes de son pays l'avaient signalé à l'attention du public lettré ; mais il nourrissait un vif désir d'accroître ses connaissances et surtout de visiter quelques bibliothèques importantes de l'Europe. Précisément à cette époque, MM. Didot cherchaient quelques hellénistes capables de travailler à l'édition revue, corrigée et mise au niveau de la science moderne, qu'ils voulaient donner du fameux *Thesaurus linguæ græcæ* d'Estienne. M. Dübner a contribué pour une large part au succès de cette belle entreprise. Il a donné aussi à la collection des auteurs grecs publiée par les mêmes éditeurs un nombre considérable de textes annotés, entre autres les *Œuvres morales* de Plutarque, *Arrien*, *Maxime de Tyr*, les scolies d'*Aristophane* et de *Théocrite*, *Polybe*, *Théophraste* et l'*Anthologie grecque*. Outre ces travaux, qui suffiraient à illustrer la carrière d'un savant, il a voulu être utile aux écoles de son pays d'adoption et s'est appliqué de toutes ses forces à relever l'étude des langues anciennes. Les éditions classiques qu'il a fournies aux maisons Didot, Lecoffre et Hachette, sont des modèles ; les notes en sont choisies avec soin et intelligence ; tout en restant d'une sobriété exemplaire, elles donnent tout ce qui est nécessaire pour comprendre le texte ; elles ont surtout en vue de stimuler le travail de l'élève, d'exercer sa perspicacité, d'attirer son attention sur les points réellement importants de grammaire ou d'histoire. On n'y trouve pas non plus la moindre trace d'une érudition indigeste. En un mot, elles n'ont point pour but de mâcher le travail de l'élève, mais simplement de le guider et de lui apprendre à réfléchir. De nombreux articles de M. Dübner ont été insérés dans la *Revue de philologie*, dans le *Journal général de l'instruction publique* et dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*. Il s'est efforcé de réagir par tous les moyens possibles contre la routine universitaire. Frappé surtout des inconvénients et des erreurs que présente la grammaire grecque de Burnout, il a entrepris contre elle une campagne mémorable, dans laquelle il a été soutenu par tous les écrivains philosophes, mais qui n'en est pas moins restée sans résultat. On avait à lutter, en effet, contre des intérêts assez sérieux, mais d'un ordre privé. L'éditeur de la grammaire de Burnout avait un monopole qu'il s'agissait de respecter comme un droit acquis. Puis venaient les professeurs, qui auraient été obligés de reprendre le grec, ou plutôt de l'apprendre en rectifiant les fautes dont fourmille Burnouf. Enfin l'on objectait que cette grammaire avait bien suffi jusqu'alors et suffirait encore longtemps sans doute. D'ailleurs, M. Dübner, il faut bien le dire, avait commis une faute grave en publiant lui-même une *Grammaire élémentaire et pratique de la langue grecque* (Hachette, 1855, in-8°). Il avait sans doute prévu l'objection qu'on fait toujours à la critique, qui consiste à dire et de ne rien édifier ; mais, contre le mauvais vouloir et la routine, il n'est pas de raison qui vaille ; on ne vit des lors dans l'opposant qu'un auteur qui voulait vendre son livre. Beaucoup de personnages influents dans l'enseignement ne pouvaient d'ailleurs pardonner à M. Dübner certains articles de critique sérieuse et scientifique qu'il avait publiés sur leurs ouvrages. M. Dübner, qui, du reste, ne s'est pas fait naturaliser, n'a jamais eu en France de position officielle. Professeur à l'école des Carmes, il s'efforça de faire prévaloir, au moins dans cet établissement, des méthodes plus saines. Il eut à désirer qu'un jour les savants français arrivent à comprendre tout ce qu'il y eut de pur dévouement à la science dans cette carrière si bien remplie. Citons encore, parmi ses ouvrages : *Lexique français-grec* (1860, in-8°) ; *Etat actuel de notre enseignement public des humanités* (1863, in-8°).

DUBNICZA, ville des Etats autrichiens (Hongrie), comitat et à 14 kilom. de Trenczyn, sur la Dunaj ; 2,200 hab. Ancien château, où se trouve une bibliothèque riche surtout en précieux manuscrits.

DUBNO ou **DOUBNO**, ville de la Russie d'Europe, gouvernement de Volhynie, ch.-l. du district de son nom, à 223 kilom. N.-O. de Jitomyi, sur l'Ikwa, par 50° 25' de lat. N. et 23° 16' de long. E. ; 9,000 hab., israélites en majeure partie. Importantes foires à laines. C'est dans cette ville que se tinrent les assemblées de la noblesse depuis 1774 jusqu'à la réunion de la Volhynie à l'empire russe. Elle appartient au prince Lubomirsky, qui porte le titre de duc de Dubno.

DU BOCAGE (Georges BOISSAYE), ingénieur hydrographe français, né en 1626, mort en 1696. Il professa l'hydrographie au Havre, exécuta le bassin du port de cette ville (1669) et fit creuser le canal du Havre à Harfleur. On a de lui des cartes et divers ouvrages, notamment le *Cercle universel et son usage*. — Son fils, né au Havre en 1661, mort en 1717, aida son père dans ses travaux. Il a publié, dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences, des *Observations sur le flux et le reflux* (1710).

DU BOCAGE DE BLÉVILLE (Michel-Joseph), navigateur français, né au Havre en 1676, mort en 1728. Il obtint le grade de lieutenant de vaisseau dans la marine royale, fut chargé, en 1707, d'une mission sur les côtes du Pérou, puis fit le commerce dans la Chine et dans les Indes, découvrit l'île de la Passion dans le grand Océan, et revint en France après avoir accompli un voyage de circumnavigation. — Son fils, Michel-Joseph DU BOCAGE DE BLÉVILLE, né au Havre en 1707, mort en 1756, se livra avec succès au commerce et devint un riche armateur. On a de lui, outre des *Mémoires* publiés dans divers recueils : la *Princesse Coque-d'Œuf et le prince Bonbon* (La Haye, 1745) ; *Mémoire sur le port, la navigation et le commerce du Havre-de-Grâce* (le Havre, 1753) ; *Observations d'histoire naturelle sur quelques particularités des environs du Havre* (1753).

DUBOCCAGE (Antoine CHANTRELLE, dit), acteur français, né en 1678, mort en 1757. Il reçut une certaine éducation avant de se livrer à son penchant pour le théâtre. Après un court séjour en province, il débuta, en 1702, dans *Polyeucte*, et, comme les premiers emplois étaient tenus par des artistes d'élite, il eut le bon goût de se contenter de jouer les confidents tragiques et les utilités de la comédie. Son esprit indépendant fut peu de plaire en haut lieu, et il se retira, *par ordre de la cour*, le 21 octobre 1723, avec la pension de 1,000 livres. C'était une injustice ajoutée à tant d'autres.

DUBOCCAGE (Laurence CHANTRELLE, dite mademoiselle), actrice française, fille du précédent, née en 1705, morte en 1780. Douée d'une taille avantageuse et d'un visage charmant, elle fut destinée des son enfance à la carrière théâtrale et débuta à la Comédie-Française, en 1723, par le rôle de Dorine, dans *Tartufe*. Elle jouait ensuite Cœlie, dans les *Folies amoureuses*, et de Cléantihis, dans *Démocrite*. Le public, qui aura toujours un faible pour les jolies femmes, l'accueillit très-favorablement. Elle fut reçue, le même année pour doubler Mlles Quinault et Dangeville. La manière dont elle créa le rôle de Babet, dans le *Jaloux désabusé*, prouve ce que cette actrice aurait pu faire sans son invincible défiance d'elle-même.

DU BOCCAGE (Pierre-Joseph FIQUET), littérateur français, né à Rouen en 1700, mort en 1767. Il entra dans l'administration des finances, devint receveur des tailles à Dieppe et se maria avec Mlle Anne Le Page, qui devait rendre son nom célèbre. Comme elle, il s'adonna à la littérature, étudia surtout les productions dramatiques de l'Angleterre et en traduisit les plus remarquables, qu'il morcela et dont il retrancha les situations qui lui parurent devoir choquer le goût français. Ses principales œuvres sont : *Mélanges de différentes pièces de vers et de prose traduites de l'anglais* (1751, 3 vol.), et *Lettres sur le théâtre anglais* (1752, 2 vol.).

DU BOCCAGE ou **DUBOCCAGE** (Marie-Anne LE PAGE, dame), femme de lettres française, femme du précédent, née à Rouen en 1710, morte en 1802. Elle montra de bonne heure de remarquables dispositions pour la poésie et se livra avec ardeur à la culture des lettres, surtout après son mariage, la position et les goûts de son mari lui en facilitant les moyens. Mais pendant longtemps elle tint secrets ses travaux, et les personnes qui vivaient dans son intimité ne se doutèrent point qu'elles avaient pour amie le membre et le lauréat futur de presque toutes les Académies de l'Europe.

En 1746, l'Académie de Rouen avait proposé pour un concours de poésie le sujet suivant : *Prix alternatif entre les belles-lettres et les sciences.* Mme Du Boccage se hasarda à se mettre sur les rangs ; elle envoya un poème, et ce poème fut couronné. Dans ces premières pages de jeunesse, on reconnaît un esprit naturellement élevé et très-cultivé ; la forme en est noble, sans enflure, le fond sérieux, bien pensé ; les beaux vers, les expressions heureuses, les images belles et vraies y abondent ; en un mot, ce fut là un début qui promettait beaucoup et qui eut raison d'encourager l'académie de Rouen.

La Condamine, rapprochant ce succès de celui de Mlle de Scudéry, qui, soixante-quinze ans auparavant, avait remporté le prix que l'Académie française distribuait pour la première fois, lui adressa un madrigal des plus flatteurs.

Enivrée d'encens, Mme Du Boccage perdit un peu la tête ; elle crut pouvoir s'élever jusqu'aux plus hauts sujets, jusqu'au poème épique. « *Paulo majora canamus*, » se dit-elle, et la voilà qui se met à imiter Milton ; elle écrit le *Paradis perdu*. Dans les six chants qui composent ce poème, on trouverait bien, certes, en cherchant, de vraies qualités de